

# La reconversion de la friche industrielle Actisud

Page modifiée le lundi 23 novembre 2020 • Données Ville du Mans

## Contexte



Cet ancien site industriel ayant appartenu au Groupe Philips, qui s'étend sur une dizaine d'hectares, a longtemps constitué un pôle économique majeur de l'agglomération mancelle, jusqu'à sa **fermeture en 2008**. Le Mans Métropole a acquis ce site en 2009 pour permettre l'installation de nouvelles entreprises dans les anciens bâtiments. Plus récemment, en 2016, la collectivité a décidé de lancer des études pour procéder à la dépollution, à la démolition et à la déconstruction partielle de plusieurs bâtiments existants, pour rendre le terrain apte à un nouvel usage économique.

## Projet

Le programme de travaux a consisté principalement à la dépollution du site (désamiantage), avant la déconstruction partielle d'un bâtiment de 17 500 m<sup>2</sup> et la déconstruction partielle de plusieurs autres bâtiments. Le Mans Métropole a également réhabilité les façades des locaux existants et la déconstruction partielle de la démolition de l'ancien bâtiment. Il s'agissait de **rendre le terrain apte à un nouvel usage économique**, qui constituent l'essentiel de cette opération de reconversion industrielle.

## Objectif

Depuis son acquisition en 2009, Le Mans Métropole a réussi à créer, dans le bâtiment désormais dénommé Actisud, près de 360 emplois grâce à la réhabilitation des bâtiments existants. D'autres entreprises n'ont pas concrétisé leurs projets car les bâtiments étaient inadaptés à leur activité spécifique. Dans ce contexte, la déconstruction partielle de plusieurs bâtiments, pour proposer un nouvel usage économique, est un enjeu majeur.

### Prendrez-vous un cookie ?

Ce site utilise des traceurs, aussi appelés cookies. Certains sont essentiels à son fonctionnement, d'autres servent à mesurer son audience. Vous pouvez consentir au dépôt des traceurs facultatifs de votre choix sur votre équipement, refuser tous les traceurs facultatifs ou tout accepter. Votre décision sera enregistrée pour une durée d'un an mais vous pourrez changer d'avis à tout moment via le lien "Cookies" présent en bas de page. [En savoir plus](#)

Personnaliser

Refuser

Accepter

**La reconversion de la friche industrielle Actisud - Ville du Mans**  
Avec ce projet, Le Mans Métropole entend **redonner une vocation économique à cet ancien site industriel** et recréer des emplois.

## Maîtrise d'ouvrage

Ces travaux sont réalisés par la communauté urbaine Le Mans Métropole.

## Calendrier

Les travaux de dépollution et de démolition sont réalisés sur la période 2017-2019.

## Montant

Le coût de ces travaux s'élève à 864 710 € hors taxes.

## Partenariat

Le montant de la participation européenne du Feder est de 283 686 €. L'Etat a participé à hauteur de 198 586 €. La Région a également apporté une aide de 119 960 €.

Au final, la part restante pour Le Mans Métropole s'élève à 262 478 €.

**283 686 €**

**d'aide européenne**

C'est la subvention accordée par le Feder pour la reconversion de l'ancienne friche industrielle Actisud, au Mans.

